



AVIS DE MARCHÉ
Marché de Prestations Intellectuelles



Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE PETIT-CANAL.

Correspondant :

M. le Maire de PETIT-CANAL, Hôtel de ville, 17 rue de l'Eglise 97131 PETIT-CANAL,
Guadeloupe, tél : 0590 22 62 04, fax : 0590 22 71 96, courriel : petit-canal.ville@orange.fr , adresse Internet :
<http://www.mairie.petitcanal.fr>

Objet du marché : **Révision du Plan Local D'Urbanisme de la commune de PETIT-CANAL**

Caractéristiques principales : La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte

N° du Marché : 2021-CME-010

Lieu d'exécution : 97131 Petit-Canal

Code CPV : 71410000-5 ; 79311000-7

Variante : non autorisée

Durée du marché : 24 mois (à compter de la date de notification du marché)

Prestations divisées en lot : non

Prestations divisées en tranche : oui

-TRANCHE FERME :

Phase 1 : réalisation du diagnostic

Phase 2 : définition du PADD

Phase 3 : élaboration des documents règlementaires

Phase 4 : arrêt du projet de PLU

Phase 5 : enquête publique et approbation du PLU

-TRANCHE OPTIONNELLE

Tranche optionnelle : réalisation d'une évaluation environnementale

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent

: Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours. Les crédits nécessaires au financement de l'opération seront inscrits dans les comptes de la ville au budget annuel.

Forme des prix : Les prix sont fermes.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement de candidat : Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre et la candidature : français

Unité monétaire utilisée : l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Se référer à l'article 5 du règlement de la consultation

Le marché comporte des clauses environnementales : oui

Le marché comporte des clauses sociales : non

Critères d'attribution :

La sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée selon les critères pondérés suivant :

Critère n° 1 : Prix 40 %

Critère n° 2 : Valeur technique 60 %

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier, article 6.c du règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : Mardi 30 mars 2021 A 12H00 (HEURE LOCALE).

Renseignements complémentaires :

Retrait du dossier de consultation : www.marches-securises.fr

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur la plateforme de dématérialisation www.marches-securises.fr via les questions/réponses de la consultation

Renseignement administratif et techniques : Mr Hugues PRADEL – Directeur Général des Services

Conditions de remise des offres :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée via à plateforme www.marches-securises.fr (signature électronique non exigée)

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être

obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de la Guadeloupe - 6, rue Victor Hugues
97100 Basse-Terre Téléphone : 05 90 81 45 38 Télécopie : 05 90 81 96 70 Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Date d'envoi à la publication : 09/03/2021

Petit-Canal, le 09/03/2021

Le Maire, Blaise MORNAL